



SECTION
DE LA
HAUTE-MARNE
*Première
Organisation
Syndicale en
Haute-Marne*

**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section de la Haute Marne**

*Cité administrative
89 rue Victoire de la Marne
52000 CHAUMONT
Bureau 219-2ème étage*
fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
03.25.30.23.46

Coronavirus :

Compte rendu audioconférence avec la direction le 30 avril 2020

Cette audio conférence s'est déroulée aujourd'hui de 15h à 16h05 en présence de la directrice départementale, du directeur adjoint, de la chargée missions supports, des représentantes des trois Organisations Syndicales du département.

La direction nous informe qu'il n'y a pas de nouvelle suspicion de COVID-19 cette semaine et s'en réjouit.

Même confiné, prenez contact avec la direction si vous avez le moindre doute afin que le médecin de prévention puisse également vous accompagner dans vos démarches !

Mail du médecin de prévention : Veronique.robin@finances.gouv.fr

Point situation DDFIP 52

Agents	29/04/20	30/04/20
Sur le lieu de travail	76 (30,28% de l'effectif)	86(34,26% de l'effectif)
En télétravail	48 (19,12 % de l'effectif)	53(21,12% de l'effectif)
En AA	92	87

Pôles métiers

- **SIP Campagne IR :**

La direction dresse le bilan sur la campagne IR au 29 avril :

- 2880 appels tous sites confondus.
- 225 appels ou contre appels en APRDV
- 580 e-contacts environ dont 483 déjà traités
- 279 courriels adressés directement sur les BALF des SIP

FO demande si la direction est en possession des chiffres de télédéclaration déjà enregistrés au niveau local. La direction répond qu'elle n'a pas encore les chiffres locaux.

Elle a adressé un courriel à tous les chefs de service pour les inciter à monter encore plus en charge sur l'APRDV afin de soulager les collègues de permanence, pour alléger les appels et éviter la venue sur RDV des usagers après le déconfinement.

Ce sujet d'accueil fera l'objet d'un point plus précis la semaine prochaine avec les OS. La direction n'a pas en sa possession les chiffres comparatifs avec l'an passé.

FO demande si des télétravailleurs ont été amenés à faire des contre appels. La direction répond qu'elle aimerait que ceux-ci participent plus aux contre appels mais elle admet que c'est un changement radical de méthode de travail. Elle rappelle que le contre-appel est anonymé, les responsables de SIP ont à la disposition des agents une fiche technique afin d'accompagner les collègues chargés de contre appels.

FO rappelle ses inquiétudes quant à la présence importante des agents au sein des SIP. La direction répond que nos structures, petites pour la plupart, augmentent forcément le pourcentage de présence.

- **SIE :**

La situation est traitée au fil de l'eau hormis quelques demandes de RCTVA qui doivent être approfondies. En ce mois d'avril, plus de difficulté particulière liée au reversement de la TVA. 73 entreprises ont demandé à bénéficier de différé, report d'échéance (pour un montant de 1 273 000 €).

A ce jour, 1698 entreprises haut marnaises ont bénéficié de 2 213 000 € au titre du fonds de solidarité, retour positif des entreprises car c'est une subvention qui leur vient en aide et qui fait l'objet d'un versement rapide.

Les secteurs concernés sont :

- 19% services
- 12% restaurants hébergements
- 11% construction
- 5% santé et action sociale
- 4% industries manufacturières

- **FO demande dans quelles conditions sanitaires les agents itinérants (géomètres, vérificateurs, huissiers...) pourront retourner sur le terrain après le déconfinement ?**

La direction répond que la DG réfléchit à la remontée en puissance de certaines missions mais il faudra voir dans quelles conditions ça se passera. Le sujet des vérificateurs et de l'huissier reviendra effectivement, pouvant se déplacer seul sur le terrain.

- **Secteur Public Local : FO DGFIP a souhaité évoquer les propos désobligeants tenus par l'Association des Maires de France à l'égard de nos trésoreries (voir ci dessous extrait).**

Lors d'une audio conférence avec les élus, le ministre a répondu que nos comptables publics avaient tenu bon et que les propos tenus à leur encontre étaient inappropriés.

Pour FO DGFIP, il est totalement inacceptable que cette association puisse tenir de tels propos dans le contexte sanitaire que nous connaissons et vu l'investissement sans faille de nos collègues !

De plus, malgré les multitudes sollicitations et interrogations des collectivités constatées par les collègues du SPL depuis le début du confinement et en l'absence des secrétaires de mairies, celles-ci ont toujours obtenu des réponses !

La directrice a par ailleurs écrit à la présidente de l'AMF Haute Marne, qui a répondu, qu'il n'y avait eu de problème en Haute-Marne.

Payer les factures et lutter contre l'allongement des délais de paiement des comptables publics :

Les collectivités ont pu poursuivre, grâce à leurs agents opérationnels en télétravail, le mandatement de manière sensiblement analogue au rythme précédant l'état d'urgence sanitaire. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas du paiement desdits mandats.

En effet, les effectifs des trésoreries sont réduits du fait du confinement et ne sont plus en capacité de traiter l'ensemble des mandats envoyés : les délais de paiement s'allongent et les entreprises font part de manière de plus en plus pressante de leurs difficultés.

L'AMF propose que le déconfinement progressif permette aux équipes des comptables publics d'être pleinement opérationnelles dès le 11 mai et que d'ici là, un effort particulier soit fait pour que ces derniers soient équipés des moyens informatiques leur permettant de traiter les mandats à distance.

Le syndicat national FO DGFIP a également sorti un tract disponible [ici](#).

Santé et sécurité

- **FO évoquera lors du CHSCT prévu le 5 mai les conditions d'utilisation des coins repas et convivialité des sites mais souhaite dès à présent évoquer l'utilisation de la pièce « café » de la cité administrative placée sous la gestion du préfet. En effet, force est de constater que cette pièce ne fait l'objet d'aucun nettoyage spécifique, il convient donc de prendre rapidement une décision quant à son utilisation.** La direction répond que ce local « café » est en gestion conjointe. Elle est consciente et attend les modalités de gestion du nettoyage préconisées par la centrale. De nouvelles consignes vont être transmises au prestataire de nettoyage de la cité.
- **Produits désinfectants:** Des produits désinfectants et alcool ménager ont à nouveau été donnés aux services.
- **Gel hydro alcoolique :** des bidons de 5 l de gel hydroalcoolique ont été livrés à toutes les trésoreries cette semaine.

12 bidons de 5l vont être livrés ainsi que 60 flacons de 300ml, l'objectif étant de doter chacun des agents d'un flacon individuel.

RH

- **Mutations :** FO souhaite évoquer le report des mouvements nationaux fin mai, début juin et les contraintes liées aux mouvements infra départementaux.

FO demande à la direction de communiquer dès que possible sur le mouvement infra départemental pour les agents déjà affectés en Haute Marne, souhaitant soit changer de poste ou obtenir un poste fixe (agent ALD).

La direction est attendue de la livraison du logiciel de mutations ALOHA2 (qui devrait être livré mi juin). La direction propose de prendre l'attache des collègues en position ALD et leur rappeler la règle de priorité. Le directeur adjoint ajoute que ce dispositif est complètement nouveau et que, dans ce contexte pandémique, il est important de communiquer, notamment sur la liste des postes vacants et les règles.

- **Pont naturel du 22 mai** : un syndicat demande l'opportunité de remettre en cause ce pont qui n'est peut être plus nécessaire ou alors de laisser la possibilité aux collègues de travailler ou non. La direction répond qu'un « pont naturel » fait l'objet d'une déclaration aux services informatiques et précise que les collègues en présentiel ou en télétravail depuis le début seront contents de profiter d'un week-end de 4 jours.
- **Carte Apetiz** : un syndicat alerte la direction du retrait de repas pour des collègues n'ayant travaillé que le matin. La direction répond que le cadre d'octroi précise que les agents présents sur une demie journée ne peuvent bénéficier du ticket restaurant. Mais les agents concernés peuvent adresser un mail aux RH afin de faire le point.

En conclusion, FO évoque la reprise et notamment les incertitudes liées aux prérequis sanitaires en termes de propagation du virus mais aussi au fait qu'à ce jour, nous ne savons pas si notre département reprendra l'activité dès le 11 mai ou de manière progressive, notre région étant particulièrement touchée.

La direction répond que d'après la dernière audioconférence avec la préfecture, même si notre département est « rouge », les écoles ouvriront le 14 mai pour les maternelles et élémentaires et le 18 mai pour les 6èmes et 5èmes.

N'hésitez à me relayer tout sujet, toute interrogation sur :

- ma boîte mail rsugneau@sfr.fr
- tel 06.87.82.27.58

Les représentants FO participeront à un CHS-CT préparatoire au déconfinement le 5 mai à 13h45 en audio-conférence.

